

Quelle stratégie de gestion des risques côtiers pour l'union européenne

L'Union européenne a conçu et mis en oeuvre, ces dernières décennies, de nombreux instruments juridiques de conservation de l'environnement marin et littoral et d'encadrement des activités qui s'y déploient, contribuant ainsi à une première prise en considération des risques côtiers. Plusieurs politiques de l'Union ont servi de cadre à cette action avec l'inconvénient de la dispersion et du cloisonnement qui caractérise les approches sectorielles. Le Livre vert sur une politique maritime de l'Union se propose, désormais, de donner à l'ensemble la cohérence et la lisibilité indispensables à une véritable stratégie de gestion des risques côtiers et de garantir les meilleures conditions d'application possibles. Après avoir analysé la notion de risques côtiers et décliné les instruments juridiques existants, l'auteur propose les grands axes stratégiques d'une gestion européenne des risques, levier d'un aménagement intégré des zones côtières.

Auteurs du document : Le Morvan D.

Obtenir le document : Vertigo

Diffuseur des métadonnées : Office International de l'Eau

Mots clés : DEVELOPPEMENT DURABLE, EVALUATION DE DOMMAGE, GESTION INTEGREE, LITTORAL, POLITIQUE COMMUNAUTAIRE, POLITIQUE DE L'EAU, RISQUE NATUREL, gestion de risque, instrument juridique, strategie

Date : 2010-10-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : OIE/32948

Source : N° Hors serie n° 8 Page 11 p.

Langue : Français

Droits d'utilisation : © Vertigo

Accéder à la notice source :

<https://www.oieau.fr/eaudoc/notice/Quelle-strategie-de-gestion-des-risques-cotiers-pour-l-union-europeenne>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/quelle-strategie-de-gestion-des-risques-cotiers-pour-l-union-europeenne0>

Evaluer cette notice: